



# VIOLENCE PERPETREE PAR LES AGENTS DE L'ETAT

16 DAYS OF ACTIVISM AGAINST GENDER VIOLENCE  
16 DÍAS DE ACTIVISMO CONTRA LA VIOLENCIA DE GÉNERO  
16 JOURS D'ACTIVISME CONTRE LA VIOLENCE DE GENRE  
25 NOV - 10 DEC <http://16dayscwgl.rutgers.edu>



**La Violence Sexuelle et Sexiste par des Agents de l'État** – Même dans les lieux où il n'existe pas de conflit reconnu, la violence militarisée contre les civils par le personnel en uniforme, comme la police, l'armée, et les gardiens de prison, existe bel et bien. Le Militarisme a tendance à privilégier une forme particulière de la masculinité agressive, où la violence sexuelle est un instrument qui est utilisé pour imposer un pouvoir sur les autres. Les femmes et les hommes qui ne se conforment pas à des rôles des sexes traditionnels et spécifiques peuvent subir des formes de violence et d'harcèlement sexualisé.

Par exemple, pendant les manifestations en Egypte, les militaires ont regroupé les manifestantes et leur ont fait subir les « tests de virginité » dégradants, et ils ont menacé de les inculper de prostitution. D'autres exemples de violence sexuelle et sexiste par les agents de l'État comprennent : de forts taux de violence sexuelle chez les militaires mêmes, des menaces faites par la police aux femmes qui rapportent des cas de violence et d'assaut, ou encore des violations commises par les forces du maintien de la paix, et de la violence contre les femmes vivant sur et travaillant autour des bases militaires.

Alors que beaucoup argumentent que les gens qui perpètrent la violence sexiste sont simplement de « mauvais individus » agissant par eux-mêmes, les exemples cités ci-dessus pointent dans les directions où une telle violence est impliquée dans des systèmes spécifiques aussi bien sociaux, politique que de sécurité. En plus de la culture de violence dans laquelle le personnel en uniforme s'entraîne, l'impunité permanente et le manque de responsabilité sont des barrières majeures pour la vraie sûreté et sécurité des populations civiles, des femmes et filles en particulier.

Les militaires ont leurs propres codes judiciaires et leurs propres tribunaux séparés, et cela rend souvent difficile la tâche pour les victimes et survivantes civiles de chercher et d'obtenir justice. Le manque de volonté politique à enquêter et à adresser les violations peut aussi conduire à l'impunité de ceux qui perpètrent la violence. D'autres individus en position d'autorité peuvent croire qu'ils peuvent commettre des crimes parce qu'ils sont « au-dessus de la loi ». Parfois, il est difficile de distinguer une violence par des agents de l'état de celle encouragée par l'état et perpétrée par des acteurs perçus comme non-étatiques. Les gouvernements peuvent aussi utiliser des compagnies privées de sécurité, des milices mandataires, et des paramilitaires engagés pour extérioriser la violence et éviter la responsabilité des attaques sur les populations civiles.

La police et les militaires ont un rôle éminent, bien que compliqué, dans notre compréhension de la sûreté et sécurité. Nous nous tournons souvent vers eux comme un moyen de répondre aux crimes et aux désastres, ou pour stabiliser les situations de conflits, ou pour accéder aux systèmes judiciaires. Quelques fois, ces agents de l'État peuvent agir contre les civils, soit par ordre commandité par l'État ou parce qu'ils sont capables de commettre des crimes en toute impunité. L'État, en utilisant la police ou les militaires, a la possibilité de produire de la violence ou de l'intimidation sur une échelle beaucoup plus large que des acteurs individuels. Alors, il est crucial d'insister sur le fait que l'état doit être responsable devant son peuple, mais aussi que les agents doivent être tenus pour responsables de toute violation, et enfin que le «secteur de la sécurité» devrait être guidé par les principes des droits humains.

## Le récit de Selma, en Syrie

Selma, de Karm al-Zeitoun, Homs a raconté au Human Rights Watch dans un face-à-face qu'elle entendait ses voisines être violées pendant qu'elle se cachait dans son appartement en mars 2012 : « J'ai vu les forces de sécurité et le *shabiha* et je suis rentrée à la maison [où elle s'est cachée]...Ma voisine avait des filles. Je l'ai entendue leur dire « Ne faites pas un bruit. » Nos appartements sont contigus...Ils [le *shabiha*] sont entrés dans notre immeuble...la porte de ma maison était toujours ouverte [comme je l'avais laissée quand je faisais mes bagages]. Depuis ma cachette, je pouvais entendre quelqu'un venir et dire "celle-ci est vide, il n'y a personne ici"...Ils ont frappé à la porte de ma voisine...L'un d'entre eux a dit, "Ouvre ou je tire." Elle n'a pas ouvert la porte et ils ont tiré dessus...Quand ils sont rentrés, l'un d'entre eux a dit « Pourquoi n'ouvrez-vous pas la porte ? » Elle disait « Oh mon Dieu, Dieu m'en garde, n'approchez pas de moi. » Elle a dit, « Je vous embrasserai les pieds mais ne vous approchez pas »...Les filles protestaient. Je pouvais les entendre dire de ne pas prendre leur mère, et elle disait juste, « Ne touchez pas mes filles. » Je pouvais entendre une fille se battre avec l'un des hommes. Il disait, « Oh, tu vas me griffer aussi ? » Elle l'a repoussé et il lui a tiré dans la tête. C'était l'aînée, elle avait 20 ans...Ils ont attrapé la plus jeune. Elle avait 12 ans. Vous pouviez l'entendre dire « N'enlevez pas mes vêtements. » La mère disait, « cette fille a 12 ans. » La plus jeune, Je l'ai vue [plus tard], son pull était déchiré tout du long. Ils l'ont violée et ils ont violé les deux autres...les autres filles avaient 16 et 18 ans. J'ai attendu, me cachant après qu'ils soient partis. Je n'ai pas bougé pendant plus ou moins une heure jusqu'à ce que les *thumar* (révolutionnaires) arrivent. Les filles avaient fermé la porte de leur maison et elles pleuraient...J'ai frappé à leur porte et j'ai dit, « Je suis votre voisine, ouvrez-moi. » La scène à l'intérieur était irréaliste. Celle de 12 ans était allongée sur le sol, avec du sang sur les genoux. Je leur ai dit de se relever, que ce qui était arrivé était contre leur gré. Plus d'une personne avait violé la fille de 12 ans. »

*Extrait de:*

Amnesty International. 2004. "Democratic Republic of Congo: Mass rape – time for remedies."

<http://www.amnesty.org/en/library/info/AFR62/018/2004>

**RUTGERS**

School of Arts and Sciences

Center for Women's Global Leadership  
Rutgers, The State University of New Jersey  
<http://cwgl.rutgers.edu>

## Actions Suggérées

- **Élevez la voix – Le Projet de Sécurité du CWGL:** Dans votre vie, à quoi tient le sentiment de se sentir en sécurité? Qu'est-ce que la sécurité signifie pour vous? Soumettez vos pensées : <https://www.surveymonkey.com/s/cwglsecurityproject> et si vous voulez en savoir plus : <http://www.cwgl.rutgers.edu/program-areas/gender-based-violence/security-project>. Vous pouvez aussi consulter « Le Projet de Sécurité » dans le Kit d'Action de 2012.  
**Partagez cette initiative:**
  - Partagez ce projet avec vos réseaux et vos amis
  - Postez ce sondage sur les sites des médias sociaux
  - Tweetez : #mysecurity
  - Attachez le lien à votre signature d'e-mail
  - Envoyez-nous un e-mail à [16days@cwgl.rutgers.edu](mailto:16days@cwgl.rutgers.edu) si vous voulez que nous parlions de ce projet lors d'un de vos événements
- **Enquêtez:** Faites des recherches sur les règles qui gouvernent l'armée de votre pays, et le type de système judiciaire en place pour gérer les violations de ces règles. Que se passe-t-il si un membre du service militaire commet un crime contre un ou une civile? Quels sont les taux de la violence domestique dans les familles militaires, et comment ce chiffre se place par rapport aux statistiques nationales? Y'a-t-il un système pour rapporter la violence sexuelle au sein de l'armée? Partagez ce que vous trouvez avec les organisations près de vous qui travaillent sur les droits des femmes, les droits humains et la paix.
- **Faites fonctionner votre réseau:**  
Si des agents de l'état sont connus comme coupables de violence à l'encontre de la population civile là où vous vous trouvez, contactez les organisations qui travaillent sur les droits des femmes, sur la paix et sur les droits humains au sein de votre communauté ou de votre pays pour discuter de pistes possibles pour accroître la transparence et la responsabilité du gouvernement. Les pays qui ont signé des traités et des conventions pour les droits de l'homme sont légalement dans l'obligation de protéger les droits de leurs peuples. Envisagez de contacter les réseaux internationaux qui peuvent vous aider à désigner et couvrir de honte les coupables.
- **Trouvez des modèles positifs:** Demandez à des anciens membres de l'armée, qui comprennent votre travail, de servir de modèle positif pour les membres toujours en service. Avant de déployer les troupes ou ceux qui maintiennent la paix, créez une empathie pour les femmes et filles en partageant les expériences de violence vécues par des femmes perpétrées par des agents de l'état.
- **Dialoguez:** Y'a-t-il des officiers femmes dans la police ou des femmes-soldats dans votre communauté? Si oui, comment s'est passé ou se passe son entraînement? Quels genres de travaux font-elles? Invitez-les à discuter sur la participation des femmes et comment engager une réforme dans le secteur de la sécurité et les entraînements pour lesquels le genre importe.

## Ressources

- Enloe, Cynthia. (2007) *Globalization & Militarism: Feminists Make the Link*. <https://rowman.com/ISBN/9780742541115>.
- Hans, Asha and Betty A. Reardon. (2010) *The Gender Imperative: Human Security vs. State Security*. <http://www.taylorandfrancis.com/books/details/9780415585774/>.
- United Nations Development Programme. (1994) *New Dimensions of Human Security*. Disponible en ligne: <http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr1994/>.
- Democratic Control of the Armed Forces: <http://www.dcaf.ch/>
- Human Rights First: <http://www.humanrightsfirst.org/>
- Human Rights Watch: <http://www.hrw.org/>
- Nobel Women's Initiative: <http://nobelwomensinitiative.org/>
- Women Human Rights Defenders: <http://www.defendingwomen-defendingrights.org/>
- Women's International League for Peace and Freedom: <http://www.wilpfinternational.org/>